

# Les déchets de la future agglo iront à l'usine du Broc

Réunis hier, les maires des communes membres de la future communauté du Pays de Grasse ont évoqué la possibilité de rallier le SMED, tout comme Cannes. Une solution qui conviendrait à tous

**C**'est un pas en avant vers la cohérence départementale du traitement des déchets », disait hier le sénateur-maire de Grasse Jean-Pierre Leleux, en évoquant la dernière solution en date avancée pour pallier la disparition, au 1<sup>er</sup> janvier prochain du SIVADES, le syndicat intercommunal qui gère les ordures ménagères des communes de l'agglo grassoise et de Cannes, voué à disparaître à la naissance des nouvelles communautés d'agglomération du Pays de Grasse et des Pays de Lérins.

Les discussions sont encore en cours, mais c'est le SMED, le Syndicat mixte des d'élimination des déchets, basé au Broc et créé en 2005, qui pourrait hériter des ordures ménagères du bassin grassois et de Cannes dans les prochains mois. Aujourd'hui, le SMED gère déjà les déchets des 80 municipalités du moyen et du haut pays (Vésubie, Tinée, Mercantour, Cians-Var...), dont celles des Monts-d'Azur qui intégreront l'agglo du Pays de Grasse.

Cette solution, présentée hier au conseil des maires de la future agglo, semble faire l'unanimité. Encouragée par le préfet et le conseil général, elle a d'abord séduit Cannes, première à contacter le SMED. Dans un souci d'équivalence de traitement et pour progresser vers un syndicat à l'échelle du département, le Pays de Grasse est invité à faire de même.

## Pour une autonomie départementale

L'objectif : « Mutualiser les moyens et exporter le moins possible », explique Robert Velay, président du SMED, maire de Puget-Théniers, conseiller général et président de la communauté de communes des Vallées d'Azur. Une sacrée mission qui imposera une extension de



C'est par le centre de valorisation des déchets organiques Azureo, au Broc, que transiterait l'ensemble des déchets. (Photos P. Lambert)

l'agrément du SMED.

Aujourd'hui, il « digère » 50000 tonnes de déchets ménagers (dont déjà 30 000 du SIVADES). Demain ce serait 90000 à 100000 si le Pays de Grasse et Cannes s'y rallient. Le SMED a déjà demandé à la préfecture d'accueillir 70 000 tonnes supplémentaires.

Ainsi, 60 % du contenu de nos « poubelles grises » seraient alors revalorisés au centre Azureo du Broc. Les résidus continueraient de partir dans les incinérateurs d'Antibes et de Nice, et dans la décharge de Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône). « Une solution provisoire, prévient Robert Velay, en attendant d'une part la mise en service du centre de stockage des déchets ultimes à

Massoins qui ouvrira début 2014; et d'autre part la création – nécessaire – d'ici deux ou trois ans, d'un centre de valorisation organique d'importance. »

« C'est une solution de bon sens et qui présente un double intérêt économique et écologique, se réjouit de son côté Christophe Santelli-Estrany, premier vice-président du Sivadés et adjoint cannois, qui souligne par ailleurs que la totalité du personnel du Sivadés – 85 personnes – sera reprise par les deux agglos lors de la dissolution du syndicat. »

La décision devrait être actée lors du conseil syndical du SMED jeudi prochain 19 septembre.

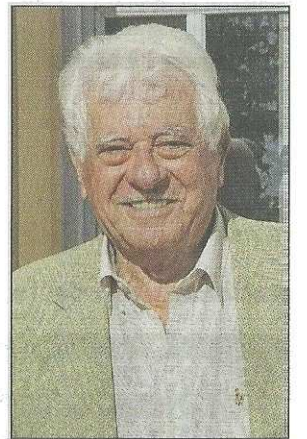
CAROLINE ANSART  
cansart@nicematin.fr



## — Ce qu'il en pense —

« Je ne vais pas faire la fine bouche »

Maxime Coulet,  
président du SIVADES  
et maire de Saint-Cézaire



Je ne vous cache pas que j'avais rêvé que le syndicat pilote soit le SIVADES. Mais qu'il en soit autrement ne me gêne pas. J'ai assez bataillé pour qu'il existe une structure départementale, j'ai été un artisan du SMED au conseil général. Alors je ne vais pas faire la fine bouche, même si je signe la mort de mon bébé. C'est l'issue la plus logique, ce n'est qu'une bonne chose. Et pour le personnel du SIVADES, c'est aussi rassurant. Aujourd'hui, le SMED est une structure trop petite pour toutes les communes, l'idéal serait que l'adhésion de syndicat à syndicat se fasse le plus rapidement possible.

## Pour les citoyens, ça ne change rien

Les mêmes équipes devraient ramasser les mêmes poubelles, devant les mêmes maisons. La passation de pouvoir serait complètement transparente pour les habitants. D'autant que les

marchés courent jusqu'en juin 2014. « Après, l'objectif ce sont les économies d'échelle, explique Maxime Coulet, le président du SIVADES. C'est d'ailleurs la devise des communautés d'agglo en

général : « faire mieux et moins cher ». » Quant aux déchetteries, elles existeront toujours, seuls les panneaux seront actualisés pour remplacer le logo du SIVADES par celui du SMED.